

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'enfer des copropriétés indignes du 13/14

LE CALVAIRE SANS FIN DES ROSIERS

Alors qu'il avait été décidé de saisir le Tribunal judiciaire pour demander la désignation d'un administrateur et malgré les engagements des uns et des autres, **rien n'a été fait localement pour les Rosiers depuis mes premières alertes en 2018 !**

La situation s'est évidemment dégradée du fait de cette inaction. **Un portail a été installé par des copropriétaires. Tenu par des trafiquants, il complique grandement l'intervention des forces de police, pris en otage.** Ces derniers sont dès lors privés de leur accès au droit et pour certains de courrier. J'ai à ce sujet organisé une réunion avec La Poste et des habitants pour réfléchir à une solution. **Cela ne relève à l'évidence pas des prérogatives d'une parlementaire mais sinon qui le ferait? A ce jour, seul l'État agit aux Rosiers.**

Alexandra Louis affirme : « *Je suis en colère et très inquiète de voir que les solutions existent mais que tout le monde se trouve perpétuellement des excuses pour ne pas agir concrètement. Voir des enfants vivre dans ces conditions est insupportable dans la deuxième plus grande ville de France. Il ne sert à rien de voter des lois et des budgets à l'Assemblée nationale si les décideurs locaux n'agissent pas* ».

DU MIEUX AU PARC COROT GRACE A L'IMPULSION DE L'ETAT

Après des années de réunions, de courriers, d'articles de presse et d'énergie déployée, les choses commencent enfin à se concrétiser. Suite notamment à la publication de mon rapport et grâce à l'inscription de Corot au plan « Initiative Copropriétés » par la volonté de Julien Denormandie, alors Ministre de la Ville, **l'Etat finance 80% des travaux de sécurisation et d'assainissement. Ils devraient être finis à la fin janvier 2022.**

La Caisse des dépôts et Consignations a par ailleurs acquis 70% des logements de la Tour A déjà évacuée, le reste étant dans l'attente d'un jugement au 22 Novembre. Elle devrait être détruite en 2023.

Malgré cela, la gestion locale du dossier interroge encore. **Ainsi, Aix-Marseille Provence Métropole a engagé 460 000 euros d'argent public pour des travaux de sécurisation de la tour C, vouée à une destruction qu'on espère la plus rapide possible.** Cette tour, régulièrement squattée et proie de nombreux trafics, génère beaucoup de nuisances pour le secteur. **Cet argent public aurait pu être utilisé à évacuer la tour et reloger les habitants !** Comment expliquer une telle décision au contribuable français?

Alexandra Louis
Députée de la 3e circonscription des Bouches-du-Rhône

Contact presse
Gérard Blanc - 06 03 88 32 22
gerard.blanc.al@clb-an.fr



contact@alexandra-louis.fr

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur Alexandra Louis députée.

[Se désinscrire](#)

